

PROJET D'ETABLISSEMENT

Temps périscolaires

ECOLE MATERNELLE

LEÏ PICHOUNS

Commune de Châteauneuf

« La question n'est pas tant de savoir quelle terre

Nous allons laisser à nos enfants

Mais plutôt quels enfants nous allons laisser à la terre »

Pierre Rabhi

1-Présentation de l'école maternelle

1.1-Identification du gestionnaire

NOM DU GESTIONNAIRE : **Mairie de CHATEAUNEUF**

• ADRESSE : 4, place Clémenceau
06740 CHATEAUNEUF

• TELEPHONE : Tél : 04-92-60-36-03

• ADRESSE MAIL : Le Maire : mairie@mairie-chateauneuf.fr

Le secrétariat : secretariat@ville-chateauneuf.fr

NOM DE L'ECOLE :

Leï PICHOUNS

• ADRESSE : **Route du Village**
06740 CHATEAUNEUF

• TELEPHONE : 06 33 02 97 73

• ADRESSE MAIL : coordination.enfance@mairie-chateauneuffr

1.2- Nature de l'accueil

Les enfants sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h15 pendant la période scolaire

Une garderie le matin = 7h30-8h20

Un accueil sur le temps méridien = 11h30-13h20

Une garderie du soir = 16h30-18h15

106 enfants sont scolarisés à l'école

Une équipe de 9 agents les accompagnent.

2-Projet éducatif

2.1- Les valeurs portées par l'équipe des temps périscolaires pour garantir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité

Les objectifs de notre travail :

- **Garantir les sécurités de base**, physique et morale grâce à des professionnels bienveillants, à l'écoute constante des besoins et des ressentis affectifs de l'enfant. Des rituels qui permettent à l'enfant de se repérer dans le temps et d'anticiper les changements. L'équipe veille au maximum à respecter une continuité entre les différents temps de la vie à l'école et celle de la maison.
- **Accompagner la découverte et l'expression de soi**. Reconnaître chaque enfant avec son histoire. Aider l'enfant à se construire autour de son désir, dans la communication et l'exploration. L'enfant va pouvoir trouver lui-même ce dont il a besoin lors de ses expérimentations et développer son identité.
- **Favoriser l'autonomie**. Les adultes pensent les accueils pour lui permettre d'apprendre à faire seul, dans la limite et la conscience de ses possibilités, sans attendre de résultats, de compétences à acquérir qui relèvent du rôle des enseignantes. L'enfant est progressivement responsabilisé dans sa participation à la vie collective.
- **Créer les conditions d'une expérience sociale épanouissante**, par ses relations humaines, ses jeux et le cadre dans lequel il évolue. L'enfant assimile la société à laquelle il appartient pour se révéler et devenir individu social. Il apprend à vivre avec les autres et à développer un comportement éco citoyen.

- **Soutenir la parentalité.** Chaque parent est unique et communiquer avec eux est un travail sur mesure où il faut beaucoup de savoir être. Les équipes peuvent transmettre les informations concernant les temps périscolaires et communiquent sur le temps scolaire à la demande de l'enseignant. L'enseignant de l'enfant utilise un cahier de transmission où sont consignées les informations à transmettre aux parents.
- **Contribuer à un environnement scolaire favorable aux apprentissages** en assistant l'enseignante dans la prise en charge de sa classe. En garantissant aux enfants les soins de base, en aidant à la logistique et l'animation d'ateliers, l'ATSEM permet au professeur des écoles de développer un accompagnement individualisé qui répond aux objectifs éducatifs du programme scolaire

L'enfant se construit en référence aux adultes qui l'entourent, qu'il s'agisse de ses parents ou des membres de l'équipe éducative en milieu scolaire. Nous devons par notre comportement, nos attitudes, nos paroles, donner l'exemple et garder en tête que nous sommes un modèle.

Les constantes de notre projet :

- **L'observation et l'écoute.** Elles permettent de décoder ce que l'enfant ou le groupe exprime. C'est une attitude contenant pour l'enfant et une reconnaissance.
- **Les limites,** indispensables dans la construction de l'enfant. L'adulte est là pour l'accompagner dans le principe de réalité et l'aide à en accepter la frustration qui en découle.
- **La verbalisation,** l'enfant a besoin de baigner dans le langage pour pouvoir lui-même y accéder. Toute situation ou acte sont exprimés et permettent à l'enfant d'être informé et confirmé sur la situation présente ou future.
- **La distanciation,** attitude professionnelle qui évite d'imposer aux enfants nos affects et permet de respecter l'évolution de l'enfant. Nous les accompagnons avec bienveillance et développons un lien social et éducatif.
- **L'intervention différée,** évite l'immédiateté de la réponse et permet aux enfants d'expérimenter. Nous reconnaissons les compétences de l'enfant et il prend confiance et assurance. Nous le confortons dans le fait qu'il grandit et qu'il est capable de gérer lui-même des situations de conflits.

Un projet orienté sur l'épanouissement de l'enfant

- **Bienveillance : Unique et reconnu :** Respect de son rythme et de son individualité. Des moments d'attention individuelle dans la journée. Respect de sa sensibilité : pas de propos jugeant. Respect de ses centres

d'intérêts et de sa personnalité : des activités proposées, non imposées. Développement de son estime de soi : Valorisé, Encouragé. Observation continue et adaptation de l'aménagement de l'environnement pour préserver un milieu calme et serein.

- **Découverte et autonomie :** Un environnement adapté et attractif, régulièrement enrichi pour stimuler son intérêt. Découvrir et explorer librement, expérimenter par lui-même : sous le regard, la vue, la voix de l'adulte. Des animations pour se dépenser, créer, jouer avec ses pairs. Le plaisir de manipuler, d'échanger et d'être ensemble est au quotidien pour les petits et les grands !

Développement du langage:

Verbalisation par l'adulte de ce que l'enfant vit. Il l'incite à poser des mots sur ses actes et exprimer verbalement ses émotions.

Chansons, lecture.

- **Socialisation : un cadre et des limites pour bien vivre ensemble :** Apprend à se découvrir, découvrir l'autre, communiquer, se respecter et respecter chaque personne (gestes, attitudes etc.). Il intègre les limites et les règles et vit des frustrations éducatives qui lui permettent de cheminer vers l'autonomie.
- **Sécurité : contenance et repères :** Des repères humains stables, fiables et continus : présence des ATSEM de 8h à 16h45. Une équipe en garderie du soir qui les accompagne sur les temps de cantine et de sieste. Un portage psychologique et un travail d'observation de chaque professionnel. Décodage des signaux et désamorçage des petites tensions matinales. Apaiser l'enfant tout au long de la journée pour le rendre disponible aux apprentissages.
Sécurité matériel : Des jouets et des espaces sécurisés : adaptés, contrôlés, désinfectés pour prévenir tout accident.

3-Projet social

3.1-Les caractéristiques de l'environnement

3.1.1- Implantation de l'école

L'école maternelle est implantée sur la commune de Châteauneuf, village provençal, dans le Moyen Pays Antibois et située à une vingtaine de km du bord

de mer. Châteauneuf se trouve à proximité de Sophia Antipolis, pôle d'activité économique des plus importants du département. La commune est rattachée au canton de Valbonne.

Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (la CASA).

Sur le territoire de Châteauneuf, il existe :

- Une crèche municipale de 35 places accueillant plus de 50 familles
- Une micro crèche privée (10 places)
- 8 assistantes maternelles
- 1 école élémentaire publique 173 enfants
- Une bibliothèque municipale
- Un espace multimédia
- Une salle de spectacle et de cinéma
- Un musée des Objets Anciens
- Le complexe du Plantier (Cuisine Centrale et salles de sport)
- Des cours de tennis et un terrain de basket
- Le gymnase du bois de St Jaume
- 25 associations (domaine des Sport, des l'Arts, de la Culture, du Patrimoine, Caritatives, de Parents)
- Des services de santé (médecins, dentistes, kinésithérapeutes, infirmières, pharmacie, laboratoire d'analyse médicale, psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes, neuropsychologue, ostéopathes)
- Des services administratifs (Mairie, permanence Assistants Sociaux, une antenne Mission Locale).

3.1.2- Les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population

Les catégories socioprofessionnelles des actifs communaux sont principalement représentées par les professions intermédiaires et par les cadres et professions intellectuelles supérieures, et les employés. Cette répartition reflète une population appartenant aux catégories sociales supérieures. Près de 7 enfants sur 10 sur les deux communes ont leurs deux parents qui travaillent. Le bassin de l'emploi pour ses familles s'étend essentiellement de GRASSE à VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS et ANTIBES.

Des programmes immobiliers ont vu le jour depuis 2013, la commune évolue vite et opère un changement d'échelle : elle accueille chaque année de nouveaux administrés et voit sa population rajeunir. La municipalité a à cœur de trouver un équilibre entre le développement de son territoire et la sauvegarde de son patrimoine naturel.

3.2- Intégration de la structure dans son environnement

L'école maternelle a des liens avec :

- L'école Elémentaire de Châteauneuf
- Le Centre de Protection Maternelle et Infantile
- Médecin scolaire
- Les personnes âgées du village
- les associations locales au travers des animations périscolaires
- La Bibliothèque de Châteauneuf / Bibliobus

- L'ESAT (Etablissement Aide par le Travail de travailleurs handicapés)

Des projets ponctuels sont développés tout au long de l'année au rythme de la vie culturelle. Des projets réguliers (piscine, sorties de fin d'année, bibliothèques...) proposés sur les temps scolaires

4- Activités, rythmes et espaces proposés

4.2- Modalités d'organisation de la vie quotidienne

4.2.1- Le déroulé d'une journée type :

- 7H30-8H20 = Garderie du matin
Accueil des enfants et dialogue avec les parents. Accueil regroupé avec l'école élémentaire jusqu'à 8h puis prise en charge par les ATSEM
- .8H20 – Accueil des enfants = aide au déshabillage et gestion des affaires
- 8h30-10h15 – Installation des ateliers manuels prévus par l'enseignante (peinture, colle découpage – Préparation et prise de la collation Aide à l'institutrice = ateliers manuels divers, psychomotricité...
- 10h15-10h45 – Récréation = Planning des enseignantes = Si pas en cour = préparation de la classe pour la suite des activités, nettoyage des tables et assiettes (goûter), vérification des cahiers pour la liaison avec les parents. pointage des absences, sortir les goûters des cartables pour l'accueil du soir
- 10h45-11h30 Aide à l'institutrice = ateliers manuels divers, psychomotricité...
- 11h30 – Sorti des externes par l'enseignante
Jeux libres intérieur et extérieur avec un atelier animé par un intervenant (voir annexe)

Circulation des enfants encadrés par les adultes = choix libres conditionnés aux règles de vie collective.

Repas

Deux services en cantine située à l'école élémentaire = 11h30-12h20 et 12h20-13h10

Un service en cantine du Plantier pour 24 Grands = 12h15 à 13h15

Sieste

- Proposée à tous les petits et une journée sur deux aux sections de moyens
- Lieux = salle de psychomotricité pour les petits et deux chambres de 15 lits dans les classes pour les moyens
- horaires variant entre coucher 12h40/ lever à partir de 14h pour les plus petits.
- Lever échelonné jusqu'à 15h et retour en classe

13h30-16h30= récréation, aide à la maîtresse

16h30 Sortie des enfants par les enseignantes

Appel des enfants de garderie et Goûter = 45 enfants sont accueillis dans la salle de psychomotricité

16h45 à 18h15 = Ateliers librement choisis, jeux libres en extérieurs et intérieurs = trois points d'activités proposés dont un animé par un intervenant. Les enfants sont en libre circulation dans un cadre posé par les adultes. Départ échelonné des enfants où l'accueil des parents se fait tout en continuant une prise en charge des enfants présents

Les activités animées par les intervenants extérieurs se terminent à 17h45

4.2.2- Le projet d'activité annuel :

L'équipe est sensibilisée aux pédagogies actives et il est proposé des formations continues pour développer un socle commun de connaissance de l'enfant. Les derniers développements des neurosciences soutiennent la réflexion des agents.

Une psychologue intervient tout au long de l'année auprès des équipes en animant des séances de travail sur les pratiques professionnelles.

Tout acte de la vie de l'enfant est exploration et expérimentation. Ce sont les deux moteurs d'apprentissage de l'enfant.

Chaque temps à l'école doit permettre à nos petits chercheurs de trouver des champs de découvertes pour explorer l'espace, les jeux, avec les autres, sans qu'il y ait un danger.

L'enfant a besoin de faire connaissance avec son environnement en le manipulant : bouger, grimper, sentir, toucher, goûter, agir librement...pour découvrir ses limites et son potentiel...et les adultes en présence vont lui permettre de l'exprimer en combinant individualité et collectivité !

Par moment l'enfant a aussi besoin « de ne rien faire ». Le professionnel lui reconnaît ce droit. Ne rien faire est une activité en soi. Car dans ce temps il pense, rêve, réfléchit, rejoue des scènes, se repose, observe donc apprend (neurones miroir)!

La présence bienveillante de l'adulte, son regard accompagnant et sa vigilance permettent à l'enfant d'être rassuré et valorisé. Mais l'équipe est aussi là pour rappeler les règles de vie en collectivité (se conformer aux règles du groupe-s'intégrer-coopérer-faire preuve de patience-partager), ce qui provoque parfois la frustration, qui est un élément « classique » de l'apprentissage de la vie sociale.

L'univers de la Motricité

La psychomotricité accompagne toujours la vie de l'enfant, dans chaque geste, dans toutes les parties de son corps. Tout est muscle.

- Des cachettes et trous dans lesquels les enfants s'accroupissent, se font tout petits pour y rentrer
- Des ballons, des cerceaux = mise à disposition de matériel
- Des coussins permettant de se coucher ou de s'asseoir = coins repos dans les classes
- Des vélos qui leur offrent l'occasion d'apprendre à pédaler
- Des activités animés par un intervenant = Tennis, Hand

Besoin = un espace où l'enfant puisse grimper, glisser, expérimenter avec son corps en 3 D

L'univers de la Manipulation

On peut diviser cet univers en deux catégories :

- *Un univers de manipulation de matières (souvent salissantes) et ayant pour objectif de faire de la « patouille ».*
 - Terre
 - Pâte à sel
 - Pâte à modeler
 - Transvasement : les graines, l'eau, etc.

Dans cet univers, il faut prévoir que les enfants puissent bouger et explorer les matières sur plusieurs niveaux et au moins deux : le sol, la table. Il faut aussi qu'ils puissent tourner autour de la table (supprimer les chaises) et passer du sol à la table et inversement.

- *Un univers où se trouve l'ensemble des objets que les enfants vont chercher à explorer, à combiner et à sérier.*
 - Des bouchons de grosses bouteilles de lait
 - Des boîtes de toutes sortes
 - De grosses perles et de fils, des pinces à linge, des bouteilles remplies de petits objets ;
 - Des pailles
 - Des anneaux de rideaux
 - Des tissus
 - Des papiers
 - Des paniers
 - Des bassines

- Des pochettes ou des sacs en tissu

Nous pensons toujours à proposer des objets contenant et des objets contenus, pour permettre à chaque enfant de faire ses propres expérimentations et de tenir compte de celles des autres lorsqu'ils explorent les mêmes objets. Il faut aussi proposer des objets multi-sensoriels (odeurs, textures, couleurs différentes).

L'univers de la Construction

Cet univers offre aux jeunes enfants l'occasion d'apprendre à créer des ensembles par la combinaison d'objets qui s'imbriquent les uns dans les autres avec plus ou moins de facilité, avec ou sans attaches :

- Picots/légo /kaplas
- Clapets /Aimants
- Briques en plastiques
- Briques en cartons
- Éléments de motricité
- Tablettes en bois
- Puzzles

Dans tous les cas, il faut toujours penser à adjoindre des bassines, boîtes ou contenant divers.

L'univers Symbolique

L'enfant va pouvoir projeter dans son jeu les situations qu'il vit au quotidien. Cela lui permet de mieux appréhender le monde qu'il reproduit et ce qui peut être générateur d'angoisse pour lui.

- Cuisine : casseroles, cuillères, ustensiles etc.
- Ménage : pelles, balayettes, sceaux etc.
- Docteur/ vétérinaire
- Animaux ferme
- Poupons
- Animaux en peluche
- Véhicules miniatures
- Bricolage
- Déguisements

Plus les objets se rapproche du vrai quotidien, plus c'est intéressant pour lui (de vrais chapeaux, sacs à main pour se déguiser ou de vraies casseroles par ex.).

L'univers d'Expression Langagière

Plaisir de chanter, d'écouter, d'être ensemble, ce sont des histoires, formulettes magiques, dans le plaisir des mots, des sons, dans la détente, l'humour, la poésie ; de l'imagination, de transmission culturelle, d'échanges émotionnels, affectifs, langagiers. Les mots ont du goût !

- Livre,
- Histoires et contes (trois ateliers animés par une intervenante extérieure)
- Imagiers
- Chansons, comptines

L'univers d'Expression Artistique

Les enfants apprennent dans le mouvement. Tout au long de la manipulation le plaisir est privilégié sur le bien faire. Ces créations ne sont pas une fin en soi mais un champ d'exploration, de découvertes. Des projets de décorations en lien avec les enseignantes ou avec le calendrier culturel sont également proposés aux enfants qui le souhaitent.

- Danse
- Peinture, feutres, craies (avec trois supports : sol, table et mur)
- Dessin
- Instruments de musique
- Atelier de la gestion des émotions animé par un intervenant extérieur

Les REPAS

Que votre aliment soit votre médicaments. Hippocrate

Les repas du midi sont confectionnés par la cuisine centrale du Plantier de Châteauneuf à partir de produits bio et locaux. Ils sont servis en liaison chaude. Le moment du repas est un moment d'échanges, de convivialité et d'éducation :

Notre rôle est d'inciter l'enfant à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs mais en aucun cas de le forcer. Inciter mais ne pas contraindre.

Le déjeuner est servi dans la cantine située à l'école élémentaire pour les Plus jeunes. Chaque jour 25 enfants de grandes sections déjeunent sur le site du Plantier et partagent ainsi leur repas avec des enfants de l'école élémentaire. Les enfants sont accompagnés d'un adulte qui mange avec les enfants = transmission des règles en s'appuyant sur l'imitation. Ils peuvent choisir leur table. Le déjeuner se déroule sur environ une heure. Il est important de prendre son temps pour respecter le rythme de l'enfant et qu'il apprenne à manger seul.

Ce temps est ponctué de rituels, c'est-à-dire d'habitudes fixes, qui permettent à l'enfant d'intégrer des repères qui vont le sécuriser et lui permettre de se construire. Ces rituels prennent en compte également l'accompagnement à

l'autonomie des enfants. Apprentissage des codes sociaux qui favorisent le bien vivre ensemble = la politesse etc.

Le repas répond bien sûr à un besoin vital mais il permet aussi un grand nombre d'apprentissage pour l'enfant :

- Sur le plan moteur (tenir un plateau, des couverts, se servir...)
- Sur le plan social (partage, convivialité mais aussi attendre son tour, frustration...)
- Favoriser l'autonomie en lui permettant de se servir seul par exemple et lui apporter des notions de partage, de créer du lien avec le groupe
- Favoriser l'apprentissage de la responsabilité (respect des autres, du matériel) et règles sociales (aide au rangement chaise, serviette...)
- Débarrasser seul et notions de tris : vider leur assiette, ranger les verres et les couverts
- L'adulte s'attache à mettre des mots sur ce que mange l'enfant et ce qu'il ressent (pique, chaud, n'aime pas...) pour lui en faire prendre conscience et enrichir son vocabulaire
- Transmission culturelle Française
- Base de l'éducation Alimentaire et donc de la Prévention à la Santé

Les repas des enfants sont préparés par la cuisine centrale de Châteauneuf et géré par l'ESAT (Etablissement d'Adaptation par le Travail) un organisme de restauration. Ils répondent à un cahier des charges strict.

Les repas sont équilibrés, adaptés en qualité et quantité à l'âge de l'enfant. Une attention est réalisée par l'équipe et toute anomalie est aussitôt transmise au prestataire. Des réunions sont organisées chaque trimestre entre les animatrices et équipe ESAT. Un groupe de travail repas se réunit au minimum deux fois dans l'année scolaire. Les menus sont affichés hebdomadairement et disponibles sur le site de la mairie. La réception, la préparation et la conservation des aliments répondent rigoureusement aux normes de qualité et de sécurité.

Les objectifs sont d'éduquer à une alimentation réfléchie et raisonnée : gestion des quantités au plus près (réactivité immédiate), gestion des déchets, équilibre alimentaire et grande sensibilisation à la Promotion de l'Education Alimentaire, compostage du biodégradable, baisse des protéines animales uniquement que 2x/semaine de la viande, 1x poisson et un menu végétarien tous les lundis avec protéines végétales.

En 2020, objectif atteint = 100% biologique et/ou fournisseurs locaux.

La commune a fait l'achat d'un terrain de 4 hectares avec gestion en régie « Les Ferrages » pour une auto production locale des fruits et légumes = La cuisine centrale bénéficie de 15 % de la production maraîchère.

Nous respectons aussi bien les régimes alimentaires que les différences de culture en apportant un complément protéines végétales à chaque repas carné.

Le goûter : Il est un repas à part entière pour l'enfant. Trois composantes sont souhaitables = laitage, fruit, céréale.

Il est individuel et fourni par les parents. L'enfant ne doit pas apporter de bonbons à l'école.

Les enfants mangent groupés par classe, assis au sol = Une ambiance musicale est le plus souvent diffusée.

Le SOMMEIL

Le matin tu peux rester couché pour poursuivre ton rêve ou te lever pour le réaliser

Les fonctions du sommeil sont nombreuses : il permet le repos et la récupération ; l'acquisition et la rétention des connaissances; de rêver et de se libérer psychiquement ; il permet au corps de sécréter des hormones et des molécules (croissance staturo-pondéral de l'enfant) et la maturation des fonctions cérébrales.

L'équipe est attentive au rythme de l'enfant, **nous sommes attentifs au besoin de sommeil de chaque enfant dans la limite des consignes données par le ministère de l'éducation nationale.**

Pour les « plus jeunes », la sieste se fait après le déjeuner (12h40) qui a été suivi par un temps de cour. Ils rentrent en salle de psychomotricité où sont installés les petits lits barquettes.

Nous ne forçons pas un enfant à « dormir », mais lui proposons de venir s'allonger avec les autres, pour se relaxer.

Pour répondre de manière adéquate à ce besoin, l'équipe met en place et veille aux rituels indispensables pour sécuriser l'enfant.

Après un passage aux toilettes, l'enfant récupère son doudou, sa sucette et se dirige vers la chambre. Il y retrouve son lit, identifié à son nom.

Un temps de repos où l'enfant est invité à s'allonger et respecter un temps calme, accompagné par Doudou

Attitude attendue = rester sur son petit lit (peut être assis), ne pas parler à voix haute ou perturber le repos des camarades

Adulte = apaise, rassure, console, gestes bienveillants, répond aux besoins, accompagnement à l'endormissement = La sieste « réveille » parfois l'absence des parents.

Les réveils sont échelonnés. Le premier lever se fait à 14h puis chacun se lève lorsqu'il le souhaite, certains directement d'autres continuent de rêver éveillés. C'est encore un temps où l'autonomie est favorisée. Chaque enfant passe aux toilettes avant de retrouver sa classe = ce temps permet à l'enfant de s'éveiller, on le laisse prendre son temps pour arriver en classe, disponible aux apprentissages.

Le respect du sommeil est la base de son bien être. Un enfant qui est bien reposé sera plus disposé et plus réceptif à tout ce qui se déroulera au cours de la journée et le soir à la maison. La sieste évite un état d'irritabilité ou une fatigue excessive en fin d'après-midi.

Les SOINS

« Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin »

✓ les toilettes

Les plus petits sont accompagnés régulièrement aux toilettes tout au long de la journée. Les plus grands y vont sur proposition et en autonomie sur demande à l'adulte

Un passage aux toilettes est proposé systématiquement avant/après la récréation, avant le repas, avant la sieste ou la reprise de la classe, après la sieste ou récréation de l'après-midi. L'équipe est attentive au lavage des mains.

Les tenues des enfants doivent être confortables et faciles à enlever pour favoriser leur autonomie. L'enfant de maternelle ne sait pas lacer ses chaussures. Pour sa sécurité et la gestion collective, il faut privilégier des chaussures fermées à scratchs.

Des occulteurs entre des toilettes sont positionnés

Les enfants aiment aussi s'observer entre eux : cela leur permet de percevoir les différences et de s'identifier à l'image masculine ou féminine. L'équipe s'attache à répondre aux questions sur cette différence sexuelle tout en préservant leur pudeur et leur niveau de compréhension.

✓ La propreté

Les « fuites » sont courantes en première année de maternelle ! Nous ne réprimandons pas l'enfant. Au contraire nous le rassurons par le langage et dédramatisons ces incidents qui peuvent être source de tension pour lui.

Les enfants sont régulièrement changés à l'occasion des pipis-sieste = des couches culottes peuvent être fournis par les parents.

La propreté est un pas important vers l'autonomie, décidée et acceptée par l'enfant. A l'entrée à l'école, l'enfant peut exprimer son angoisse devant la nouveauté en présentant des troubles dans sa capacité à contrôler ses sphincters selon l'attente des adultes.

✓ Les soins médicaux

Le médecin de PMI établit les PAI pour les enfants de première et deuxième année de maternelle. Le médecin scolaire pour les troisièmes années. Ceux-ci permettent l'administration de médicaments à l'école. Le personnel accueillant l'enfant = enseignants et animatrices périscolaires est formé à leur administration. Le médecin assure également un rôle de prévention et conseil.

Un protocole médical est établi afin de développer des pratiques communes et encadrées par la loi.

5- Compétences professionnelles mobilisées

5.1- L'organisation du personnel

5.1.1- Descriptif de l'équipe

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire
Coordinatrice Enfance	Infirmière-Puéricultrice	Plein temps crèche et écoles = Lundi au vendredi
Personnels encadrants Temps scolaires et périscolaires	4 ATSEM ou assimilées= 1 Bac sciences de l'éducation (diplôme Italien) 2 CAP petite enfance, dont une diplômée ATSEM 1 diplômée ATSEM	8H-16H45 sur les temps scolaires 16h45-17h30 nettoyage de la classe
Personnels encadrants	6 Animatrices périscolaires = 1 agent CAP petite enfance, 3 agents = plus de 10 ans agent des écoles, 1 agent = plus de 15 ans Ass mat et Auxiliaire de puériculture, 1 agent polyvalent	11h20-15h et 16h30-18h15
Service cuisine et accompagnement garderie du matin et cantine	2 agents très polyvalents	7h30-8h 11h-13h20

- ✓ **L'ATSEM : Elle est animatrice périscolaire en temps méridien et fait partie de l'équipe éducative en accompagnant l'enseignante sur tout le temps scolaire.**

- Identifie les besoins de l'enfant de 2 ans à 6 ans = Observe, écoute et alerte. Réponds à leurs besoins spécifiques liés à leur développement psychologique, affectif, social et moteur.
- Assure la sécurité physique et affective des enfants dans tous les temps de leur accueil. Construit une relation émotionnellement stable avec l'enfant et le rend ainsi disponible aux apprentissages. Compensation de la séparation d'avec les parents.
- Accompagne l'enfant dans ses apprentissages au quotidien = acquisition de l'autonomie. A un rôle de transmission des connaissances, de valeurs de règles, etc. Participe à l'apprentissage de la langue en ayant un langage clair, correct et compréhensible. Aide l'enfant à développer sa sociabilité = prévention et gestion des débordements qui peuvent survenir dans des situations de frustrations, tensions et conflits.
- Participation à l'apprentissage scolaire et animation des ateliers sous la responsabilité de l'enseignant dans le temps scolaire.
- Préparation des supports pédagogiques selon consignes-fabrication des éléments éducatifs
- Gestion du matériel éducatif
- Applique et est garant des règles d'hygiène et de sécurité
- Applique les protocoles d'entretien et participe à la gestion des stocks de produits et matériel de la classe.

✓ **L'Animatrice Périscolaire:**

Elle participe à la prise en charge individuelle ou en groupe de l'enfant accueilli dans l'école et ont les mêmes missions que l'ATSEM sur le champs périscolaire (ci-dessus nommées). Prise en charge visant à répondre aux besoins quotidiens de l'enfant par la présence qu'elle assure, les soins auxquels elle participe et les activités qu'elle propose. Elle intervient dans le respect de l'identité et de « l'estime de soi » de l'enfant et de sa famille. Elle participe à l'élaboration et au suivi du projet de vie à l'école.

- ✓ **L'Agent de Restauration (cuisinière):** Elle assure la réception et le service des plats dans le respect des règles sanitaire : elle maîtrise et respecte les normes HACCP. Elle suit régulièrement des formations continues.

Tous les agents assurent des fonctions de nettoyage pour garantir un environnement propre, sécurisé et adapté aux usagers.

5.1.2- Organisation des temps de professionnalisation

- ✓ Une réunion sur un rythme mensuel est animée avec l'ensemble de l'équipe. C'est un temps d'analyse des pratiques professionnelles, du suivi des enfants et du vécu de l'équipe. Des projets sont mis en place à partir de ces réunions (élaboration, suivi, évaluation, ajustement)

- ✓ Une formation continue est proposée à l'ensemble de l'équipe : intervention des pompiers, d'une psychologue, médecin, de professionnels de l'enfance.
- ✓ Les formations individuelles sont largement soutenues et proposées par la mairie (Formation, Congrès, Conférences, Ateliers etc.).

5.1.3- Intégration et suivi des stagiaires

Parce qu'il nous paraît fondamental de transmettre, de former et de se tenir informés, nous accueillons des stagiaires Cap Petite Enfance mais aussi stage découverte au collège ou reconversion professionnelle...Cet accueil se fait après accord de la directrice de l'école et une ATSEM est référente de leur suivi.

6- Définition de la place des familles

Chaque enfant est unique, il a sa propre histoire, sa personnalité et sa manière de vivre. Accueillir un enfant c'est accueillir une famille et les parents restent les éducateurs de référence de leur enfant. Mais l'école est le « jardin secret » de l'enfant et une étape importante où il va expérimenter sa capacité à grandir sous le regard de nouveaux adultes de confiance.

Il est important d'établir un lien de respect et de confiance avec les parents. Un échange quotidien doit permettre de les informer. Depuis le plan Vigipirate, les familles ne peuvent plus rentrer dans l'école et le dialogue est plus difficile. Un cahier de liaison est mis en place par les enseignantes. Il permet un échange d'informations et de fixer des rendez-vous pour les rencontrer. Les animatrices et ATSEM ne communiquent pas sur toutes les questions liées aux aptitudes de l'enfant et sur ses apprentissages scolaires mais peuvent répondre aux questions des parents concernant les temps périscolaires et la sieste.

Un outil de transmission est utilisé par les ATSEM. Il permet la transmission orale des événements à signaler aux parents et survenus en temps périscolaire. Celle-ci est assurée par l'équipe en accueil garderie.

Des réunions de rentrée sont proposées aux familles par les enseignantes et l'équipe périscolaire. Elles permettent aux familles de découvrir l'univers scolaire de leur enfant.

7- Relations Enseignants – ATSEM – Equipe Périscolaire

L'ATSEM accompagne les enseignantes sur les temps scolaires et sont en continuité de prise en charge des enfants sur toute la journée = attachée à la vie pratique. Elle est une assistance aux enseignants et est associée aux choix

éducatifs et créations mises en œuvre. Elle a des missions différentes et complémentaires .

Trois réunions de travail sont animées sur l'année scolaire. Elles permettent la mise en place de projets partagés. Pour l'année scolaire 2019/2020, il est prévu l'élaboration d'un lexique de « paroles et mots » d'adulte qui construise l'enfant et développe son « estime de soi ».

ANNEXE N°1

LES Agents Spécialisé des Ecoles maternelles

Des personnes au centre de

l'éducation scolaire-l'éducation parentale-l'éducation collective

Une fonction évolutive

- 1958 : Agent Spécialisé en Ecoles Maternelle = ASEM

Un agent chargé de l'assistance du personnel enseignant pour l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la mise en propreté des locaux et matériels = Pas de rôle pédagogique

- 1976 : La présence de l'ASEM est mentionnée dans l'enseignement préélémentaire. Les fonctions ne sont pas définies. Elles sont placées sous l'autorité du directeur ou de la directrice de l'établissement scolaire.

- 1984 : Fonctionnaire territorial. Relève du pouvoir hiérarchique et disciplinaire du maire

- 1985 : Il est reconnu à l'ASEM un rôle pédagogique en les intégrant à l'équipe éducative sans définir les modalités de leur participation aux activités d'éveil.

- 1990 : L'accueil des enfants est effectué conjointement par les enseignants et les ATSEM

- 1992 : Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle

Il est reconnu dans le double rôle d'assistance matérielle et pédagogique aux enseignants

3 domaines d'action = rôle d'accueil et de maternage, participation à la communauté pédagogique par sa contribution à l'action éducative des enseignants, travaux d'entretien.

- 1999 : Participe aux sorties scolaires

- 2005 : Participe avec la communauté éducative à l'intégration des élèves porteurs d'un handicap

- 2011: Tâches relevant de leur mission lors de sortie à la piscine = transport, vestiaire, toilette et douche

- 2018 : Les ATSEM sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants et de la mise en propreté des locaux et du matériel. Ils appartiennent à la communauté éducative et peuvent assister les enseignants dans les classes accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers. Elles peuvent concourir à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants. Exclues de toute responsabilité liée à la sécurité des enfants pendant le temps scolaire (décret 2018-152 du 1/03/2018).

Contenu et les limites de leur participation

Ils sont sous la responsabilité du directeur ou de la directrice qui organise le travail des personnels communaux mais ne définit pas leurs tâches. Pas de textes réglementaires mais des notes internes aux services de l'éducation nationale Il est conseillé un règlement intérieur relatif à l'organisation du travail des ATSEM pour préciser leur rôle = la nature des tâches à effectuer aussi bien sur le plan éducatif que sur celui de l'assistance aux enfants. Les relations hiérarchiques et modalités de concertation au sein de l'équipe éducative à laquelle les ATSEM peuvent participer à titre consultatif. Les locaux et matériels concernés par les travaux d'entretien